

Salariés au forfait-jours : sécuriser et déjouer les contentieux

Thématique(s)

Droit social

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Asseoir et/ou actualiser ses connaissances sur le forfait-jours au regard des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles
- Auditer ses pratiques
- Cartographier les risques de contentieux propres à son entreprise et envisager des correctifs

Programme

Introduction : l'environnement juridique applicable aux cadres en matière de durée du travail – des situations à distinguer :

- Le cadre « dirigeant »
- Le cadre « intégré »
- Le cadre « autonome »

1. Sécuriser la mise en place du forfait-jours

- Comment négocier et conclure un accord collectif efficient ?
- La régularisation d'un accord collectif imparfait
- Que doit contenir obligatoirement la convention individuelle de forfait pour être valable ?
- Les cas particuliers : forfait-jours réduit (nouveau BOSS 2021), heures de délégations, nouveaux entrants

ATELIER PRATIQUE : Benchmark des accords collectifs validés/invalidés par la Cour de cassation et conseils pratiques sur la rédaction des accords et conventions individuelles de forfaits

2. Sécuriser l'exécution du forfait-jours

- Le suivi mensuel et annuel des salariés en forfait-jours
- Le contrôle de la charge de travail
- L'entretien annuel d'évaluation
- Le droit à la déconnexion en pratique
- Salariés au forfait-jours et télétravail : nouveaux contentieux en perspective ?

ATELIER PRATIQUE : Benchmark des outils / applications de contrôle

3. Appréhender les effets juridiques et financiers d'un forfait-jours irrégulier ou inopposable

- Forfait nul ou inopposable : quelles différences ?
- Les risques de contentieux civils : la condamnation au paiement des heures supplémentaires, le travail dissimulé
- Les risques de contentieux pénaux : les actions de l'inspecteur du travail et du juge
- La riposte : le paiement des heures supplémentaires v/ la restitution de la valeur des Jours Non Travaillés (JNT)

Public concerné

- Assistant service du personnel
- D/R des relations sociales
- DRH / RRH
- Responsable Paie

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation « à chaud » de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.